

Jean-François Le Helloco

Président

63, bd des Corneilles  
94210 La Varenne Saint Hilaire

Tél. : 06 60 49 29 21  
Email : peep94@free.fr

Monsieur Didier Jouault  
Inspecteur d'Académie DDSDEN  
Inspection académique du Val-de-Marne  
68 avenue du Général de Gaulle  
94011 CRETEIL CEDEX

Saint-Maur des Fossés, le 25 septembre 2006

Objet : Mise en place de l'enseignement de LV1 au cycle 3.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

La circulaire de rentrée de cette année insiste sur la place des langues au cycle 3 « Au cours de ce cycle, un enseignement est dispensé afin que tous les élèves apprennent une langue vivante étrangère. Il a pour objectif de faire acquérir le niveau A1 du cadre européen de référence qui correspond à la première découverte de langue. En 2006-2007, les classes du cycle des approfondissements de l'école élémentaire devront en totalité bénéficier d'un enseignement de langue ». L'an prochain, l'arrêté du 25 janvier 2002, dans son Article 8 (modifié par l'arrêté du 25 juillet 2005), prévoit que l'éducation nationale doit assurer l'enseignement des langues dès le CE1. La place des langues est donc importante et clairement une volonté affichée du Ministère de l'Education Nationale.

Cependant, malgré ces messages clairs sur l'importance des langues et la nécessité d'offrir à tous les enfants un enseignement de langue, il semble que sur le Val de Marne nous n'atteignons pas ces objectifs. On évoque dans certaines écoles que ce seront les CE2 qui n'auront pas de cours d'anglais cette année, on demande l'appel à des « bénévoles », on nous parle des stages filés des étudiants des IUFM qui seraient utilisés pour assurer certains cours... Tout cela ne va pas dans le sens d'un enseignement de qualité, conforme aux programmes et propre à rassurer les parents.

La règle est posée par les programmes : « *les élèves des trois classes du cycle des approfondissements (cycle III) doivent recevoir un enseignement régulier de langue vivante, d'une heure trente par semaine.* »

*Les parents sont inquiets et prêts à se mobiliser pour que les programmes soient respectés. Les problèmes rencontrés sont-ils liés à certaines circonscriptions particulières, à la mise en place de la LOLF, à un souci particulier pour le Val de Marne ?*

*Monsieur l'Inspecteur d'Académie, pouvez-vous nous rassurer sur ce point **et garantir que les enfants de notre département auront tous un enseignement de langue vivante ?***

En espérant que vous saurez nous apporter une réponse et des moyens pour assurer cet enseignement, sans que les parents aient à se mobiliser plus avant, je vous prie de recevoir, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, l'expression de mes sincères salutations.

Pour l'Association Départementale PEEP  
Le Président  
Jean-François LE HELLOCO

